



PROCES VERBAL
RECRUTEMENT SANS CONCOURS
D'ADJOINT ADMINISTRATIF HOSPITALIER de 2ème Classe

Vu la décision de Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier de Chartres, en date du 5 décembre 2022 portant ouverture d'un recrutement sans concours d'adjoint administratif hospitalier de 2ème classe en vue de pourvoir trois postes vacants dans l'établissement,

Vu la sélection des dossiers en date du 7 avril 2023 au cours de laquelle la commission chargée du recrutement sans concours d'adjoint administratif hospitalier de 2ème classe a arrêté la liste de candidates admises à passer l'audition ;

A l'issue des auditions qui se sont déroulées le 4 mai 2023 et après délibération, les membres de la commission arrêtent, par ordre de mérite, la liste des candidates déclarées aptes au recrutement :

Liste principale :

- 1) M^{me} BOULET Nurie
- 2) M^{me} GODOT-LOPEZ Alexandra
- 3) M^{me} BARUZIER Noémie

Liste d'aptitude :

- M^{me} BRAZY Alexandra
- M^{me} BOUZEDI Cécile
- M^{me} OLIVER Sandrine
- M^{me} LANGE Christine

Signatures des membres de la commission

Madame Aurore LIMON MARITORENA,
Responsable du Pôle développement social par intérim aux Hôpitaux de Chartres, présidente ;



Monsieur Nicolas CAPRON,
Attaché d'administration hospitalière au Centre Hospitalier de Nogent Le Rotrou ;

Madame Lumir TRUBERT,
Adjointe des Cadres hospitaliers aux Hôpitaux de Chartres